

Réseau des points focaux FPS
Septième réunion au niveau de la capitale
4-6 février 2025 | Tokyo, Japon
Communiqué commun

Nous, les membres du Réseau des points focaux pour les femmes, la paix et la sécurité (FPS), présents à la septième réunion au niveau de la capitale à Tokyo, Japon, du 4 au 6 février 2025, et représentant l’Afrique du Sud, l’Allemagne, l’Autriche, l’Australie, le Bangladesh, la Belgique, la Bosnie-Herzégovine, le Brésil, la Bulgarie, le Cambodge, le Canada, le Chili, la Colombie, la Côte d’Ivoire, la Croatie, l’Espagne, les États-Unis, l’Éthiopie, la Finlande, la France, l’Indonésie, l’Irlande, l’Italie, le Japon, la Jordanie, le Kenya, le Koweït, la Lettonie, le Liban, le Lesotho, la Lituanie, le Luxembourg, la Malaisie, le Mali, Malte, le Mexique, la Moldavie, la Namibie, le Nigeria, la Norvège, l’Ouganda, les Pays-Bas, le Pérou, les Philippines, la Pologne, la République centrafricaine, la République de Corée, la République démocratique du Congo, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Serbie, la Sierra Leone, la Slovénie, la Somalie, la Suède, la Suisse, la Thaïlande, Trinité-et-Tobago, la Tunisie, l’Ukraine, l’Uruguay, le Zimbabwe, l’Association des nations de l’Asie du Sud-Est (ASEAN), la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), l’Union européenne (UE), l’Organisation du Traité de l’Atlantique Nord (OTAN),

Avons été accueillis par le Japon et la Norvège en tant que coprésidents du Réseau pour 2025, cette réunion étant la première à se tenir en Asie pour le Réseau des points focaux, avec la participation de femmes œuvrant à la consolidation de la paix dans le monde entier,

Saluons le 25^e anniversaire de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies, que le Réseau commémore sous le thème, « *Approfondir les engagements FPS : innover et s’adapter pour garantir la paix et la sécurité* » en mettant l’accent sur trois domaines prioritaires : 1) l’importance de l’élaboration et de la mise en œuvre de plans d’action nationaux et régionaux ; 2) le rôle des femmes dans la médiation et la consolidation de la paix, et en tant que défenseuses des droits humains ; et 3) la poursuite de l’élaboration du programme FPS, y compris l’avancement de son application à la réduction des risques de catastrophe ;

Saluons en outre le 30^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d’action de Beijing et *célébrons* les progrès accomplis en ce qui concerne les femmes, la paix et la sécurité au cours des trois dernières décennies, y compris un cadre normatif solide

et l'adoption de 112 plans d'action nationaux du FPS et de 13 plans d'action et stratégies régionaux, et *reconnaissons* le rôle des envoyés, ambassadeurs, représentants spéciaux, conseillers et points focaux FPS pour promouvoir une approche à l'échelle de l'ensemble des gouvernements de la mise en œuvre du programme FPS ;

Notons avec une profonde inquiétude, la prolifération mondiale des conflits, y compris la violence sexuelle liée aux conflits, les catastrophes environnementales et les crises prolongées qui ont un impact négatif sur les femmes et les communautés, ainsi que le degré insuffisant de mise en œuvre des principes FPS dans les processus de paix, la médiation, les négociations et la réponse humanitaire, tout en condamnant le démantèlement systématique des droits des femmes dans certains pays ;

Réaffirmons l'obligation des États membres de faire respecter le droit international des droits humains et le droit humanitaire international afin de protéger les civils, y compris les femmes et les filles, et de favoriser la paix et la stabilité en temps de crise ;

Saluons la croissance du Réseau en tant que plus grand forum interrégional mondial FPS, et encourageons les membres à renforcer la collaboration et les partenariats inter-thématiques pour mettre en œuvre le programme FPS ;

Rappelons les précédents communiqués du Réseau et soulignons les recommandations suivantes de la Septième réunion au niveau de la capitale :

Le rôle des femmes dans la médiation et la consolidation de la paix, et en tant que défenseures des droits humains

En réponse à un paysage géopolitique en évolution, marqué par une augmentation des conflits, une diminution des processus de médiation menés par les Nations Unies et une attention croissante portée à la conclusion d'accords transactionnels, il est nécessaire de mettre en place des efforts de médiation plus inclusifs et plus transformateurs. Si les cessez-le-feu et les accords à court terme peuvent être essentiels à la cessation des hostilités, ils ne doivent pas faire perdre de vue la nécessité de mettre en place des processus de paix inclusifs pour garantir une paix durable à long terme.

Nous recommandons ce qui suit :

- Reconnaisant que le leadership des femmes soit essentiel pour parvenir à une paix durable et inclusive, il faudrait veiller à ce que la participation pleine, égale, significative et sûre des femmes soit centrale dans les processus de paix et de médiation, en résistant à la tendance à promouvoir des solutions à court

terme au détriment de l'élaboration de processus de paix inclusifs et transformateurs.

- Au fur et à mesure que les conflits évoluent et que la dynamique de la médiation change, l'approche de la médiation doit s'adapter et être guidée par les principes du programme FPS afin de redéfinir les processus de médiation formels et informels. Cette approche devrait s'appuyer sur des données améliorées et existantes relatives aux coûts économiques, sociaux et politiques de l'exclusion des femmes des négociations pour la paix et des processus de médiation.
- Utiliser l'expertise et la diversité des médiatrices et des réseaux de médiatrices en tant que ressource clé dans les processus de consolidation de la paix et de médiation, et favoriser les possibilités de mentorat intergénérationnel et la coopération interrégionale, y compris avec la société civile.
- Encourager les membres du Réseau à refléter les priorités en matière de FPS dans leur engagement au sein des mécanismes et forums régionaux et multilatéraux pertinents.

Élaboration plus poussée du programme FPS, y compris l'avancement de son application à la réduction des risques de catastrophe

La prévention et l'atténuation des conflits et des crises prolongés nécessitent une approche globale qui s'attaque aux facteurs interdépendants qui exacerbent ces situations. Les principes du programme FPS fournissent un cadre pour une approche inclusive et basée sur des solutions pour une paix durable.

Nous recommandons ce qui suit :

- Promouvoir, le cas échéant, l'intégration de domaines émergents dans les plans d'action nationaux FPS nouveaux ou actualisés, tels que la réduction des risques de catastrophe, l'intelligence artificielle (IA), la cybersécurité et le cyberspace, ainsi que l'environnement et le changement climatique, tout en mettant l'accent sur le leadership et la participation des femmes dans ces domaines. En outre, les plans d'action FPS devraient être interconnectés avec les plans, stratégies et cadres pertinents dans l'ensemble de ces secteurs.
- Intégrer l'inclusion numérique dans le programme FPS en exploitant l'IA et les outils numériques pour soutenir la participation et le leadership des femmes dans les processus liés à la paix et à la sécurité, en développant une formation et un renforcement des capacités accessibles et sensibles au genre sur l'IA et la cybersécurité, et en établissant des systèmes de communication

accessibles, y compris des mécanismes d'alerte précoce pour les femmes, en particulier celles qui sont handicapées.

- Promouvoir des solutions communautaires, telles que des systèmes d'alerte précoce dirigés par des femmes, qui répondent aux besoins des femmes et des filles en matière de réponse et de réduction des risques de catastrophe, et qui s'adaptent à l'évolution des contextes politiques.

Importance de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans d'action nationaux et régionaux

Les plans d'action nationaux et régionaux sont des outils essentiels pour aider les États et les organisations régionales à mettre en œuvre le programme FPS. Les plans servent également de points d'entrée essentiels pour approfondir la coopération interrégionale afin de faire progresser la mise en œuvre FPS et de contribuer à l'intégration des efforts FPS.

Nous recommandons ce qui suit :

- Renforcer les mécanismes nationaux et régionaux de suivi FPS en établissant des consultations régulières et en renforçant les engagements avec les groupes parlementaires FPS et la société civile, y compris les jeunes. Développer la capacité des acteurs gouvernementaux à aligner les objectifs politiques FPS dans tous les ministères chargés de la mise en œuvre et à rationaliser les mécanismes de suivi et d'évaluation FPS en vue d'une mise en œuvre cohérente et efficace.
- Diversifier les sources de financement et améliorer l'allocation des ressources financières pour la mise en œuvre des plans d'action nationaux et régionaux en utilisant une budgétisation sensible au genre et des approches financières innovantes, telles que le financement mixte, les contrats à impact social, le financement participatif, les contributions du secteur privé et le financement philanthropique. Veiller également à ce que les organisations féminines de la société civile aient accès à un financement souple et durable pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action, en particulier au niveau local.
- Favoriser les synergies entre les pays et les régions pour renforcer la mise en œuvre des plans d'action nationaux et régionaux, notamment grâce à des évaluations par les pairs. Veiller à ce que la localisation du plan d'action national soit menée localement en reconnaissant le leadership des administrations locales et en mettant l'accent sur les priorités des femmes et

des communautés locales. Affirmer le rôle essentiel des partenariats avec les universités et les instituts de recherche locaux, ainsi qu'avec les organisations féminines de la société civile, dans le suivi de l'impact qualitatif et transformateur à long terme des plans d'action nationaux.

Nous exhortons les États membres et les organisations régionales qui ne l'ont pas encore fait à adopter, financer et mettre en œuvre des plans d'action et des stratégies FPS, et à adhérer au Réseau des points focaux FPS.